

Remonter jusqu'à la D 59, tourner à droite et franchir la Sèvre au pont de la Ramée. Cent mètres plus haut, tourner à gauche vers la Péraudière, puis la Bourchinière qu'il faut contourner par la gauche.

Quitter la Sèvre, remonter vers Saint-Fiacre jusqu'à la D 59, couper celle-ci au calvaire situé à 50 m sur votre droite ; tourner à gauche descendre sur 200 m, puis une deuxième fois à gauche jusqu'au complexe sportif. Monter à gauche vers le centre de...

ATTENTION : vous entrez dans le pays du vignoble nantais. Compte tenu des difficultés de balisage dans les vignes, nous vous recommandons de suivre le balisage du GRP® de la Sèvre Nantaise. Dans les passages de terre, le marquage au sol ou sur les pierres plates est rouge et jaune sur fond noir.

4h05 16,3 Saint-Fiacre-sur-Maine.

Passer derrière l'église, tourner à droite sur la D 474 qu'il faut emprunter sur 200 m. Au calvaire tourner à gauche, descendre vers la Cantrie jusqu'à la Sèvre. Tourner à droite vers la Pétière. Couper la D 74, remonter vers la Mauguitonnière, le Gué Joubert, l'oratoire de la Grotte de Lourdes.

Au complexe sportif de **Monnières**, traverser celui-ci entre deux terrains de football, atteindre le bord de la Sèvre, tourner à droite, traverser une vigne, au mur de l'enclos remonter à droite. À l'intersection, tourner à gauche vers le pont situé à la sortie du bourg.

pour halte se diriger vers la boogie

6h00 24,0 Le Pont.

Traverser la D 7 pour descendre au bord de la Sèvre (le bourg de **Monnières** se trouve à 500 m). Pour continuer, rester rive gauche, remonter vers les Loges, à la sortie du hameau, au calvaire, tourner à gauche. Traverser les vignes jusqu'au croisement marqué par un nouveau calvaire : tourner à gauche vers les Guerches.

Dans ce hameau, tourner de nouveau à gauche et couper la voie ferrée. Virer à droite de suite après le pont, longer la voie sur 500 m, remonter la route, couper de nouveau la voie ferrée et tourner immédiatement à gauche après le pont en remontant vers la Gravelle, jusqu'à la D 76.

L'emprunter à gauche sur 200 m, passer

sous la voie ferrée et tourner de suite à droite pour la longer sur 400 m, à hauteur de la D 76, tourner à gauche vers le hameau de la Motte, traverser et descendre vers la Sèvre puis remonter vers la Basse Simplerie jusqu'à la D 76.

Tourner à gauche et emprunter celle-ci sur un kilomètre. Juste avant une descente amorcée par la route, obliquer à droite et emprunter un chemin sur 200 m. Virer à gauche, longer la vigne jusqu'à la D 76 qu'il faut suivre sur 100 m pour atteindre la D 113. Gorges est juste à droite.

7h50 31,3 Pour continuer, tourner à gauche vers **Beau Soleil**, traverser la Sèvre. De suite après le pont, tourner à droite et remonter vers le Liveau et Clisson en longeant la Sèvre.

Franchir la voie de contournement nord de Clisson, passer sous le nouveau pont enjambant la Sèvre, suivre toujours le GRP® et atteindre une ancienne minoterie à Gervaux : remonter vers la N 149 aux portes de Clisson. À hauteur du stop, tourner à droite rue du Nid-d'Oie, franchir la Sèvre, tourner de suite après le pont à gauche pour remonter au cœur de...

8h45 35,0 Clisson, par la ruelle du Nid-d'Oie où une stèle représentant saint Jacques vous accueille.

Quitter Clisson au pied du château (pont de la Vallée, rive gauche), prendre à droite la rue de la Montée de l'Éperon, sur 50 m. À hauteur de l'aire de jeux "Prairie des Chevaliers", tourner à gauche pour rejoindre la berge de la Sèvre, contourner le Moulin Plessard et l'usine de La Feuillée. Vous pénétrez en Vendée, 400 m plus loin. Avant d'atteindre la passerelle de l'Arsenal, prendre sur votre droite la petite route qui monte en direction de Fouques ; dès lors, suivre le balisage vers Montaigu.

Pour continuer, il est préférable de s'adresser à l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques – 65, rue de l'An VII – 85450 Chaille-les-Marais. Il est possible de rejoindre ensuite le Chemin de Tours, en Charente-Maritime.

